



REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

RAPPORT ANNUEL 2022

**Ministère de l'Économie
et des Finances**

LE MOT DU MINISTRE



Après ces périodes de crises sanitaires successives traversées par le pays, l'année 2022 a apporté un nouveau souffle pour l'économie et particulièrement la conduite des missions dévolues au Ministère de l'Economie et des Finances.

Comme à l'accoutumée, le MEF s'aligne aux bonnes pratiques en termes de redevabilité et de transparence à travers le présent rapport qui constitue une **deuxième édition du Rapport annuel d'activités du Ministère**. Il fait état de la mise en œuvre des priorités stratégiques et grandes orientations de notre Ministère, et dresse ainsi un bilan global des réalisations effectuées au cours de cette période achevée.

A titre de rappel, nos défis s'inscrivent dans le renforcement de la mise en œuvre des engagements de développement du Plan d'Emergence de Madagascar, dont particulièrement, « la lutte contre la corruption avec

tolérance zéro et la performance de l'Administration publique », mais également de certains engagements économiques et sociaux.

Malgré la situation post-Covid avec ses effets à l'échelle mondiale que nationale, la guerre russo-ukrainienne, l'année 2022 est marquée de manière générale, par les efforts menés autour de l'amélioration du système de gouvernance et la transparence budgétaire, la maîtrise de l'exécution des dépenses publiques, l'amélioration de la gestion des recettes publiques et la multiplication des activités de développement socio-économique.

A cet effet, de nombreux travaux et activités ont été réalisés dans la promotion de la performance de la gestion des finances publiques et des réformes y afférentes, dans la lutte contre la corruption et l'amélioration des services rendus aux usagers, dans le renforcement des contrôles liés aux dépenses, dans l'amélioration de la gestion au niveau des trésoreries publiques et aux marchés publiques, mais surtout dans la digitalisation et le développement des divers outils et processus de travail au sein du Ministère.

Concernant particulièrement la mobilisation des recettes de l'Etat, le recouvrement s'avère encourageant. A ce titre, les recettes douanières ont enregistré une excellente réalisation de 102% et celle des recettes fiscales de 94,30% par rapport aux prévisions. Cette performance s'explique par l'optimisation de la collecte des recettes, la sécurisation des frontières, l'adoption des différentes mesures administratives et législatives ainsi que la digitalisation.

Par ailleurs, dans le cadre du développement économique et social, la multiplication des coopérations extérieures, le développement des Projets d'investissements Publics et des projets en partenariats publics-privés, le renforcement de la planification stratégique et des analyses économiques ont été intensifiés.

Certes, le pays a été confronté à de nombreuses épreuves, mais toutes les équipes n'ont pas ménagé leurs efforts afin de réaliser la vision « Emergence de Madagascar ». Aussi, je tiens à exprimer ma reconnaissance à chaque Département pour les durs labeurs pour l'atteinte de ces performances. L'implication des citoyens, l'étroite collaboration avec l'ensemble des secteur public et privé, le dévouement de chaque agent du MEF sont vivement appréciés. Je voudrais d'ailleurs souligner particulièrement la mobilisation des femmes, qui constitue un pilier important pour l'Administration en termes d'avancée en égalité de genre.

Enfin, les résultats positifs n'ont pas pu être atteints sans l'engagement des dirigeants, la confiance des partenaires, auxquels j'adresse personnellement mes profonds remerciements. Même si plusieurs agendas nous attendent encore notamment l'organisation des élections, je reste persuadée que l'année 2023 réserve un avenir meilleur pour notre pays si nous affichons une ferme volonté et solidarité à agir ensemble.

Le Ministre de l'Economie et des Finances



Madame RABARINIRINARISON Rindra Hasimbelo

TABLE DES MATIERES

I. RECOUVREMENT DES RECETTES PUBLIQUES	1
II. FINANCEMENTS EXTERIEURS	1
III. MAITRISE DES DEPENSES PUBLIQUES	2
III.1. EVOLUTION DES ENGAGEMENTS DES DEPENSES PUBLIQUES	2
III.2. REGLEMENT DES DETTES	2
III.3. GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS	3
III.4. GESTION DES FONDS COVID	3
III.5. REALISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS	4
III.6. REALISATION DE PROJETS EN MODE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	6
IV. GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	6
IV.1. ELABORATION DES LOIS DE FINANCES	6
IV.2. PROMOTION DE L'EXECUTION ET DE LA TRANSPARENCE BUDGETAIRE	7
IV.3. ELABORATION DES LOIS DE REGLEMENT	7
IV.4. PLANIFICATION STRATEGIQUE ET ANALYSES ECONOMIQUES	7
IV.5. COORDINATION ET SUIVI DES REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES	8
V. DIGITALISATION	9
VI. MISE EN ŒUVRE DE L'AUGURE	10
VII. BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	11
VII.1. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	11
VII.2. STANDARDISATION POUR UNE BONNE GOUVERNANCE	11
VII.3. GESTION DES MARCHES PUBLICS	11
VIII. PROMOTION DE LA PROXIMITE AUX USAGERS	12
IX. PROMOTION DE L'APPROCHE GENRE	12
X. CONTRÔLE ET RÉGLEMENTATION	13
X.1. CONTROLE DES DEPENSES PUBLIQUES	13
X.2. CONTROLE A PRIORI DES ACTES ADMINISTRATIFS RELATIFS AU PERSONNEL DE L'ÉTAT	14
X.3. CONTROLES AU NIVEAU DE LA DOUANE	14
X.4. SAISIES MAJEURES EFFECTUEES SUITE A DES CONTROLES DOUANIERS	15
XI. CONTROLE DES MARCHES PUBLICS	15
XI.1. DOSSIERS EXAMINES PAR LA CNM DANS LE CADRE DU CONTROLE A PRIORI	15
XI.2. CONTROLES A PRIORI DES ACTES ADMINISTRATIFS A INCIDENCE FINANCIERE RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS PAR LE CONTROLE FINANCIER	16
XI.3. CONTROLES A POSTERIORI REALISES PAR LA CNM ET LES CRM	16
XII. CONTRIBUTION DU MINISTRE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL	16
XII.1. PROGRAMMES D'APPUI ET DE FINANCEMENT AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	16
XII.2. RENFORCEMENT DU SYSTEME STATISTIQUE	17
XIII. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU MINISTRE	17
XIII.1. PROGRAMMATION ET EXECUTION BUDGETAIRE DU MINISTRE :	17
XIII.2. ENTRETIEN ET AMELIORATION DES CADRES DE TRAVAIL, DE LA SANTE ET DU BIEN-ETRE DES AGENTS DU MEF	18
XIV. RENFORCEMENT DE CAPACITES	18
XV. LISTE DES TEXTES ADOPTES	19
XV.1. DECRETS	19
XV.2. ARRETES	19
XV.3. AUTRES DOCUMENTS	19

I. RECOUVREMENT DES RECETTES PUBLIQUES

En référence aux années précédentes et aux prévisions, les réalisations en termes de mobilisations des recettes sont très encourageantes, caractérisées par une amélioration de la collecte pour la Direction Générale des Impôts et un dépassement des objectifs pour la Direction Générale des Douanes, visibles à travers les chiffres.



Type de recettes		Réalisation / Prévision (En Milliards Ariary)	
	Recettes fiscales intérieures	3 607,9 / 3 848,6	
	Recettes douanières	3 465,6 / 3 394,2	

Source : DGI/DGD

Cette performance est caractérisée par les efforts déployés par la Douane dans l'optimisation de la collecte des recettes et la sécurisation des frontières d'une part, le développement du ePayment auquel ont été recouvré 74,69% des recettes fiscales et l'augmentation considérable du nombre de contribuables fiscalement immatriculés à l'ordre de 1 468 733 pour la DGI d'autre part.

II. FINANCEMENTS EXTERIEURS

De nombreux efforts de négociations ont été menés en ce qui concerne les coopérations avec les Partenaires Techniques et Financiers. Trente-deux (32) accords ont été signés, se rapportant notamment sur des financements de la lutte contre le Covid-19, aux financements de divers projets d'investissements sociaux, routiers, infrastructures, énergétiques agricoles pour le bien-être de la population, le développement social et la croissance économique du pays.

Il en est ainsi du Projet de préparation aux Pandémies et Prestation de services de Santé de Base, du Projet d'appui au relèvement et à la résilience dans les trois régions du Sud, du Programme de Pole Intégré de Croissance Agricole et agro-industriel au Sud de Madagascar-phase 1, du Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable de Madagascar, du Projet de développement de champs et d'installation pour la production de semence de riz, du Projet d'extension de la centrale hydroélectrique MANDRAKA III, du Projet d'Aménagement du Fly-Over « Anosizato » Croisement Rn1 et RN58A, du Projet Durabilité du Secteur Routier à Madagascar, du Programme de Financement de la Gestion de Risques et Catastrophes, Electrification Rurale par Energies Renouvelables dans la Région SAVA, etc.

Ci-après une vision globale des signatures de dons et prêts entre Madagascar et ses principaux PTFs.



Source : DGT

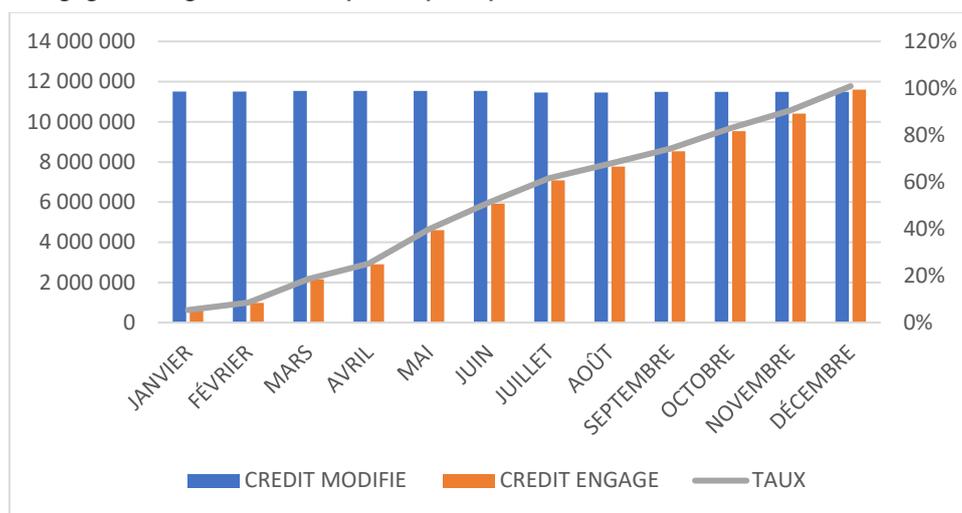
Par ailleurs, la plateforme d'échanges et de coopération « **Cadre de Partenariat multi-bailleurs** » a été renouvelée et se poursuit pour le suivi des efforts de coordination, de suivi et d'évaluation des appuis des PTF.

III. MAITRISE DES DEPENSES PUBLIQUES

III.1. EVOLUTION DES ENGAGEMENTS DES DEPENSES PUBLIQUES

Conformément aux mesures de régulations de dépenses et de priorisations des activités, les engagements de dépenses ont repris progressivement leur rythme à un taux respectif de 19%, 51%, 74% et 100% du première au quatrième trimestre.

Evolution des engagements globaux des dépenses publiques



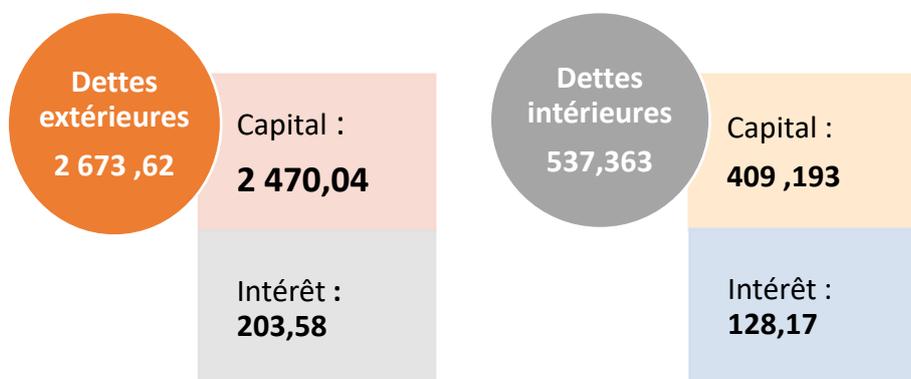
Source : DGBF

III.2. REGLEMENT DES DETTES

En matière du service de la dette, les engagements du Gouvernement à travers le MEF vis-à-vis de ses partenaires ont toujours été honorés, tant vis-à-vis des créanciers intérieurs qu'extérieurs. Ce qui a permis au pays de maintenir l'endettement à un niveau modéré.

En termes de réalisations, les paiements des dettes se présentent comme suit :

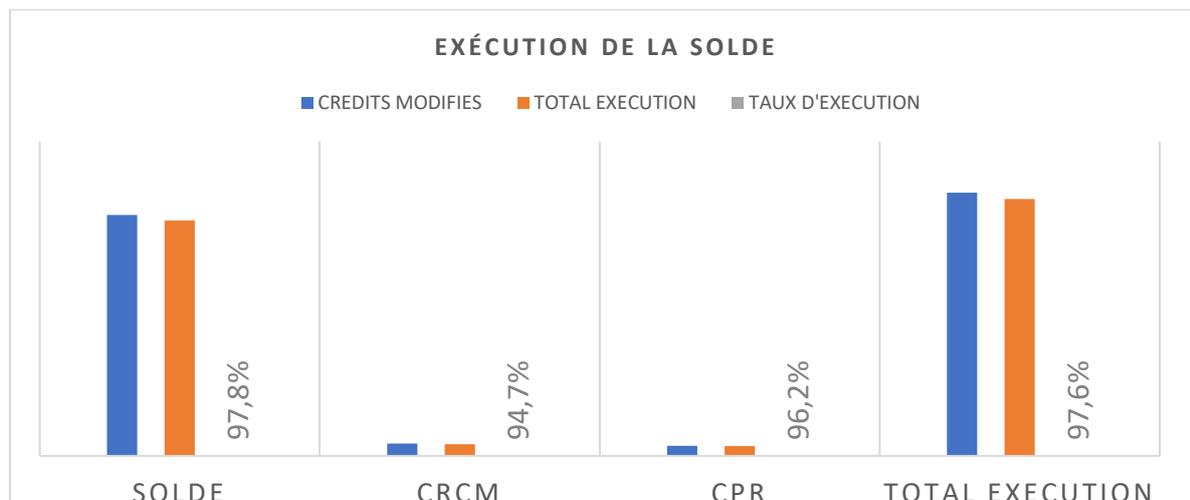
Paiement du service de la dette au titre de 2022 (en milliards Ar)



Source : DGT

III.3. GESTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

De manière générale, les dépenses de solde ont été honorées et exécutées à temps.



Source : DGBF

Par ailleurs, la gestion de la solde est marquée pour cette année par l'intégration du Personnel Administratif et Technique des Universités, des Instituts Supérieurs de Technologie et du Centre Régional des Œuvres Universitaires et ainsi de la prise en charge dans le budget général de leur solde.

Concernant les pensions, un recensement physique des retraités à travers la distribution des nouvelles cartes dans tout le territoire a été réalisé pour assurer la vérification physique des pensionnés ainsi que pour servir de base à la digitalisation des pensions : 127 552 cartes ont été distribuées sur les 132 500 cartes éditées, 125 628 pensionnés vérifiés et 7460 pensions annulées.

Quelques dispositions ont été également apportées en ce qui concerne la gestion des pensions et des caisses de retraites :

- Prises en charge par l'Etat des arriérés de cotisations du MESUPRES et de 35 Communes urbaines (sur les 44)
- Mise en application depuis juillet 2022 du **projet de jouissance immédiate des pensions** au niveau central et au niveau de la Région Analamanga. A cet effet, La liste des futurs retraités pour l'année 2022, 2023 et 2024 par ministère employeur et par régions a été établie. Des formations y afférentes ont été dispensées auprès des Directions et des Services des Ressources Humaines des Ministères ainsi qu'au niveau des régions pilote : BETSIBOKA et SOFIA.

III.4. GESTION DES FONDS COVID

Une réorganisation a été effectuée afin d'améliorer la gestion du fonds. Les recommandations de l'audit de la Cour des Comptes à ce sujet ont été suivies de l'adoption le 25 Mai 2022 d'un plan d'actions en Conseil des Ministres.

En fonctionnement, les paiements des factures ont enregistré des dépenses relatives à la prévention et à la lutte contre la pandémie, dont : les achats de consommables médicaux et d'équipement de protection individuelle, les diverses dépenses de transports, les salaires auprès des centres et établissements de soins COVID 19 jusqu'au premier semestre de l'année, les achats de CVO plus et des produits pharmaceutiques, les restaurations pour les malades du coronavirus auprès des centres de soins, les approvisionnements en carburant des centres .

En investissement, quatre (04) Centres de Réhabilitation Nutritionnelle et Médicale ont été construits à Amboasary Sud, à Ambovombe, Tsihombe, Beloha, dans le cadre de l'éradication du Kéré et des réponses aux besoins vitaux de la population dans le SUD.



III.5. REALISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

Diverses infrastructures ont été entamées, ou mises en place en termes de constructions ou réhabilitations. Si certains ont été complètement achevés et/ou inaugurés, d'autres se trouvent encore en cours d'exécution. Les travaux peuvent résulter de nombreuses sources de financements : ressources propres de l'Etat, collaborations et coopérations avec les partenaires financiers.

Par ailleurs, les projets du Ministère touchent plusieurs domaines et couvrent presque tous les sites du territoire national ; si certains contribuent directement à la réalisation de ses missions, à l'amélioration des cadres de travail de ses agents et/ou des services rendus aux usagers, d'autres sont plus transversales et sont ainsi plus axés au développement économique et social du pays. La gestion de ces infrastructures peut relever soit de la Direction Administrative et Financière, de la Cellule de Coordination des Projets de Relance Economique et Social, soit de l'Agence de Microréalisation pour le Développement soit du Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure.

Présentation par Région des constructions et/ou réhabilitations d'infrastructures



Région ANALAMANGA

Communes/Districts	Désignation	Avancement
Antananarivo Renivohitra	Réhabilitation et extension des locaux de la Trésorerie Ministérielle de l'Education Nationale	100%
Antananarivo Renivohitra	Réhabilitation du logement de la Direction de la Comptabilité Publique (DCP)	100%
Antananarivo Renivohitra	Réhabilitation du hangar servant de salle d'archives et de stockage de la DCP auprès de la TMIN FOP sise à la Maison des produits 67 ha	100%
Antananarivo Renivohitra	Réhabilitation Maison des produits 67ha destiné au Centre de Formation de la DGT	En cours
Antananarivo Renivohitra	Réhabilitation de la PGA	En cours
Antananarivo Renivohitra	Réhabilitation et aménagement RGA	En cours
Antananarivo Renivohitra	Réhabilitation du bureau Administratif CEPI du Ministère de L'Economie et des Finances Antaninarenina	100%
Ambohidratrimo	Centre de liquidation à Ivato-aéroport	En cours



Région ATSIMO ANDREFANA

Communes/Districts	Désignation	Avancement
Toliara I	Travaux d'urgence de renforcement de la digue de Fiherenana sur la RIP224U reliant le pont de Belalanda et Miary (en 2 lots)	Inaugurés
Toliara II	Construction et équipement de l'Hôtel des Finances Régional	100%
Toliara II	Projet d'adduction d'eau et d'irrigation	En cours



Région ALAOTRA-MANGORO

Communes/Districts	Désignation	Avancement
Anosibe An'ala	Mise en place de Circonscription Financière (CIRFIN)	Construction achevée
Moramanga	Réhabilitation et intégration de la circonscription financière de Moramanga	100%

Région SAVA

Communes/Districts	Désignation	Avancement
Antalaha	Entretien de la Trésorerie Principale d'Antalaha	100%

Région MATSIATRA AMBONY



Communes/Districts	Désignation	Avancement
Fianarantsoa	Construction et équipement de l'Hôtel des Finances Régional	100%

Région ANOSY



Communes/Districts	Désignation	Avancement
Betroka	Travaux de construction d'un terrain de football	En cours
Taolagnaro	Construction et équipement de l'Hôtel des Finances Régional	100%
Taolagnaro	Construction Pont reliant Mahatalaky - Tsiagnoria	Inaugurée

Région BOENY



Communes/Districts	Désignation	Avancement
Mahajanga	Construction et équipement de l'Hôtel des Finances Régional	100%

Région DIANA



Communes/Districts	Désignation	Avancement
Antsiranana	Construction et équipement de l'Hôtel des Finances Régional	100%
NOSY BE	Construction d'une brigade cynophile sise à Nosy-Be pour la direction Générale des Douanes	En cours

Région ATSIANANA



Communes/Districts	Désignation	Avancement
Toamasina I	Construction d'un abri pour scanners avec local technique et local monitoring pour les scanners fixes de la Douane au niveau du port de Toamasina	En cours
Toamasina I	Réhabilitation du bureau des douanes de Toamasina-Port	Inauguré
Toamasina I	Centre de liquidation à Toamasina-Port	Inauguré
Marolambo	Mise en place de Circonscription Financière (CIRFIN)	Opérationnelle

Région ANALANJOROFO



Communes/Districts	Désignation	Avancement
Sainte-Marie	Travaux de réhabilitation de la Circonscription Financière (CIRFIN) Sainte Marie	Opérationnelle

III.6. REALISATION DE PROJETS EN MODE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Dans la réalisation des projets en partenariat public-privé, de nombreux travaux ont été menés, y compris l'accompagnement des Institutions et Ministères :

- Du Ministère de l'Énergie et de l'Hydrocarbure dans la préparation du projet SAHOFIKA, conclu entre la République de Madagascar et le Fonds Africain de Développement (BAD/FAD),
- Du Ministère en charge du Transport pour la gestion de la gare routière Aranta Mahajanga,
- Du Ministère en charge de la sécurité publique pour le passeport biométrique, du Secrétariat d'Etat en charge des nouvelles villes et de l'habitat (SENVH) pour les projets de partenariat public-privé dans la nouvelle ville dénommée « Tanamasoandro » à Imerintsiasika.
- Du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation pour la SECREN
- Du Ministère des Affaires Etrangères pour la Convention sur la non-double imposition avec Maroc.



Un enrichissement du cadre juridique et institutionnel du mécanisme PPP a également été entamé comme la mise à jour des actions prioritaires à court et moyen terme dans le cadre de la Stratégie de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, du plan d'action de la mise en œuvre de la Décentralisation émergente, du plan d'action dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action de Performance et de Politique Publique de la Banque Mondiale au titre de l'exercice 2022-2023, l'intégration et la mise en cohérence du processus PPP avec la Gestion des Investissements Publics dans le cadre du Manuel GIP ou encore l'élaboration du guide PPP. Par ailleurs, une requête d'assistance technique de l'ALSF (African Legal Support Facility ou Facilité Africaine de Soutien Juridique) dans le cadre de

l'opérationnalisation complète du cadre juridique et institutionnel du PPP à Madagascar est en cours de négociation.

IV. GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

IV.1. ELABORATION DES LOIS DE FINANCES



Le processus d'élaboration des Lois des Finances, des travaux de cadrage et de prévision jusqu'à l'élaboration proprement dite des Budgets, a suscité une forte collaboration entre les départements du Ministère de l'Economie et des Finances d'une part, et avec plusieurs autres entités d'autre part.

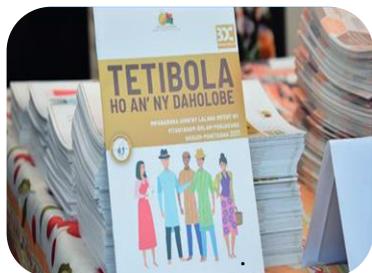
A cet effet, des **conférences budgétaires régionales** en vue de recueillir les priorités de chaque Région, des conférences bilatérales avec chaque Institution et Ministère et des rencontres avec la société civile dans le but de responsabiliser et intégrer les parties prenantes dans le processus d'élaboration des lois de finances ont été organisés. La Loi n°2022-012 du 21 juillet 2022 portant loi de Finances rectificative 2022 et la Loi n°2022-015 en date du 22 Décembre portant Loi de

Finances Initiale 2023 ont été ainsi adoptées et promulguées.

Concernant particulièrement la Loi de Finances 2023, **quelques réformes** ont été apportées dont notamment **l'insertion de la nomenclature fonctionnelle, l'insertion des "Produits" d'Investissements dans le TOME 2 et la visibilité des transferts au profit de chaque EPN.**

Toujours dans le cadre de la programmation budgétaire, la **nouvelle version du portail de collecte des propositions d'investissements CBR (Conférence Budgétaire Régionale)** a été mise en ligne.

IV.2. PROMOTION DE L'EXECUTION ET DE LA TRANSPARENCE BUDGETAIRE



Pour l'amélioration de l'exécution budgétaire, des séances d'information et de formation sur la programmation, l'exécution, la transparence budgétaire et la participation citoyenne ont été tenues au niveau des Institutions, Ministères, EPN et Régions. Des rencontres bilatérales ont été effectuées, en mois de mai, dans le cadre du Suivi à mi-parcours de l'exécution budgétaire.

Quant au **renforcement de la transparence budgétaire**, des efforts ont été menés dans la production et la publication des documents portant sur l'exécution et les réalisations budgétaires dont notamment les Comptes rendus de l'Exécution Budgétaires, le Rapport en Milieu d'Année et en Fin d'année, les comptes rendus des revues trimestrielles et le budget de citoyens 2022. Ce dernier a été distribué en 50 000 exemplaires auprès des nouveaux espaces publics (Grandes surfaces, Banques, pharmacies, hôpitaux...) des 23 régions, vulgarisé à travers des panneaux publicitaires et sur le site web transparence du MEF.

En outre, un guide simplifié de lecture des Lois de Finances et ses annexes a été élaboré.

IV.3. ELABORATION DES LOIS DE REGLEMENT

Les travaux d'élaboration des Lois de Règlement améliore leur rythme. Des efforts ont été fournis afin de respecter les normes et les délais légaux malgré quelques difficultés dans les travaux de collecte des données sur les réalisations liées à la performance et en statistique financière, notamment les Bordereaux de crédits sans emploi (BCSE).

Les situations des avancements desdits travaux se présentent comme-suit :

Avancement des travaux sur l'élaboration des lois de règlement

Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
<ul style="list-style-type: none"> Le Projet de Loi de Règlement 2019 a été adopté au niveau de l'Assemblée Nationale le 14 décembre et au niveau du Sénat le 16 décembre 	<ul style="list-style-type: none"> Le Projet de Loi de Règlement 2020 est en cours de préparation pour transmission à la Cour des Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Le Projet de Loi de règlement 2021 est en cours, la collecte des BCSE pour l'élaboration du projet est à 88,28 %

Source : DGBF

IV.4. PLANIFICATION STRATEGIQUE ET ANALYSES ECONOMIQUES

Plusieurs **initiatives** ont été prises afin d'améliorer la **qualité et la coordination de la planification et du suivi-évaluation au niveau national et régional**. Ils portent sur l'élaboration des divers rapports et documents d'analyse, les appuis techniques ou encore des collectes de données.

En termes de Planification :

- Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie de la Gestion des Investissements Publics
- Finalisation du « Plan Emergence Madagascar » : cadrage macroéconomique, planification, costing ;
- Poursuite de la localisation des ODD dans les Régions (ITASY) ;
- Appui à la mise à jour de la Politique Nationale de Nutrition (PNN) 2022-2030 et du Plan National d'Actions Multisectorielles de Nutrition (PNAMN) 2022-2026 ;



- Appuis techniques aux différents plans sectoriels : Plan opérationnel de la planification d'urgence de la Résilience climatique 2023-2025 à Madagascar, Structure multisectorielle de coordination de l'Economie bleue à Madagascar, Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT) Analamanga, Stratégie de financement de la Gestion de la Résilience et de Catastrophes (GRC) de Madagascar, Plan Stratégique pour les Statistiques Agricoles et Rurales (PSSAR) de Madagascar, Nouvelle Politique Industrielle ;
- Finalisation du second Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de Madagascar et élaboration du rapport sur le projet spécial de l'Agenda 2063 ;
- Elaboration de la matrice de monographie régionale en vue de la digitalisation ;
- Collecte des documents de planification régionale existante ;
- Edition et dissémination du Plan de Mise en Œuvre du Dividende Démographique et de son Plan de Communication ;

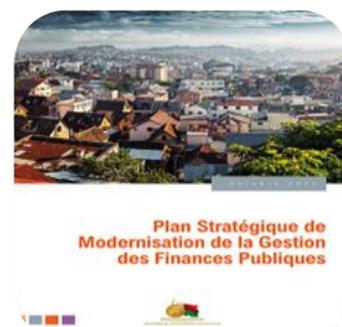
En termes de cadrage macroéconomique et de suivi-évaluation :

- Cadrage macroéconomique de la Loi de Finance Initiale 2023,
- Pilotage technique de l'analyse prospective « Madagascar Vision 2063 » avec les Nations Unies à Madagascar
- Revue technique des documents cadres et des rapports d'assistance technique avec les partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, FMI, Système des Nations Unies) ;
- Elaboration du Rapport sur la Coopération au Développement 2021 avec pour thématique « l'économie bleue dans la perspective de la coopération internationale, cas de Madagascar » et du Rapport d'évaluation du premier Plan décennal de l'Agenda 2063, disponible ;
- Elaboration de la Politique Nationale de l'Evaluation ;
- Suivi de la mise en œuvre du PEM SUD.

IV.5. COORDINATION ET SUIVI DES REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES

De nombreuses actions ont été menées afin de renforcer l'efficacité et apporter un nouveau souffle dans la coordination et le suivi de la mise en œuvre des réformes de GFP.

A cet effet, dans le cadre des travaux de mise à jour du Plan Stratégique de Modernisation de GFP, une note d'orientation a été disséminée par la Direction de la Coordination et du Suivi des Réformes afin d'impulser les effets des réformes et améliorer le score de Madagascar selon les standards internationaux. Ce qui a conduit à la mise en place des membres de la Cellule de Veille des Réformes.



De plus, des travaux portant sur la promotion des bonnes pratiques en matière de gouvernance financière et budgétaire auprès des institutions publiques ont été effectués : identification des activités urgentes à mener au soutien du plan national de décentralisation émergente (PNDE) avec le MID ; coordination de l'établissement du Plan d'actions pour réduire les dépenses inéligibles dans le cadre du HACT et des suivis du Plan d'actions de mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes sur l'audit de la gestion des dépenses de la pandémie Covid-19, participation active au forum national des investissements du PEM. En termes de transparence, le rapport d'autoévaluation PEFA 2021 et le Plan Stratégique de Modernisation des Finances Publiques (PSMFP) mise à jour sont disponibles en large diffusion sur le site internet dédié à la réforme du MEF. La coordination des travaux d'élaboration du manuel de gestion des investissements publics a été entamée.

Aussi, un premier bilan de mise en œuvre des réformes des Finances Publiques sera publié en 2023.

Dans le cadre de l'amélioration de la coordination institutionnelle et des partenariats, une base de données de suivi des assistances techniques et des appuis des partenaires du MEF a été mise en place. Des réunions et des dialogues périodiques et permanents avec les principaux partenaires (FMI, le PNUD, la Banque Mondiale, l'UE, la BAD, l'AFD, la GIZ...) se poursuivent et seront institutionnalisés à travers le Cadre de Partenariat Multi-bailleurs dans le secteur de la GFP.

V. DIGITALISATION

Afin de faciliter les traitements, la gestion, les suivis et la sécurisation des informations, de nombreux systèmes et applications ont été développés, en cours de développement ou déployés auprès du MEF pour cette année 2022.

Pour la DGI, l'année 2022 a été marquée par le **redéploiement de « e-Hetraphone »** dans les Régions ANALAMANGA, MENABE, VAKINANKARATRA, BOENY, HAUTE MATSIATRA, IHOROMBE, AMORON' I MANIA, DIANA, SOFIA, BETSIBOKA ET ATSIMO ANDREFANA ; le lancement officiel du module « e-remboursement TVA » avec le soutien du PNUD, l'interopérabilité du système de la DGI avec celui de la CNAPS en collaboration avec l'Unité de Gouvernance Digitale (UGD). Par ailleurs, des ateliers techniques sur les modules du Système d'administration fiscale intégrée (SAFI) ont été également organisés.



Pour la Direction des Ressources Humaines, des efforts ont été consentis afin d'améliorer les systèmes de développement des compétences des RH au niveau du MEF. Les principaux travaux se sont effectués à travers la vulgarisation des **nouveaux modules de l'application ROHI** au niveau national et la formation sur leur utilisation au niveau régional ; la mise en réseau de Rohi Boky et l'insertion de toutes offres de formations internes, externes et à l'extérieur pour large diffusion ont été réalisées.



Concernant la **gestion des paiements de pensions**, la digitalisation se poursuit par la dotation d'une nouvelle carte d'identification aux pensionnés et la création d'un compte individuel pour chaque pensionné auprès de la PAOMA (Projet Paositra Money).

Au niveau de la **gestion du patrimoine de l'Etat**, le développement de l'application de gestion des véhicules administratifs SIGVAM et l'opérationnalisation de SIIGTA pour la gestion des transits administratifs dans le Système Informatisé du Patrimoine de l'Etat (SIIGPE) sont en cours. Les termes de référence (TDR) sur la Géolocalisation des logements concernés par la vente location a été également établi.

Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance et de l'e-gouvernance plusieurs systèmes ont été également mis en place :

- La plateforme Data visualisation contenant les indicateurs issus des résultats des enquêtes effectuées en collaboration avec l'UNICEF (RGPH-3, MICS-6 et de l'ENSOM au niveau de l'INSTAT ;
- La Plateforme Unique du Trésor, l'Application Nomenclature des Pièces Justificatives, l'application transfert entre postes comptables fonctionnelle ;
- Le Logiciel de Comptabilité Auxiliaire des Dépenses (LCAD) en application web ;
- Le module Demande d'Autorisation d'Engagement dans le SIIGFP ;
- Les fonctionnalités dans le SIGRNF aux fins d'édition des quittances électroniques réglementaires multiple
- Le Système Intégré de Gestion de Magasin Imprimés Administratifs (SIGMIA) à Fianarantsoa et à Mahajanga auprès de la DIN ;
- La conception de l'application « Vahatra », un outil de planification et de suivi des activités au sein du Ministère ;
- L'e-GP et le Procurement Review Système (PRS) pour la gestion et les contrôles des marchés publics ;

Par ailleurs, la Direction des Systèmes d'Information continue d'innover les techniques et technologies en appui à la mise en œuvre de réformes de Gestion des Finances Publiques, notamment :

- Les liaisons sécurisées de transfert de fichier entre la BFM et le ministère.
- Le maintien des liaisons support de la GFP entre les 23 Régions.
- Le maintien de la haute disponibilité des données de la GFP, hébergées dans le Data Center.
- La structuration des cadres d'évolution de la gouvernance des S.I pour le MEF en accord avec la politique de l'E-gouvernance, dont la politique de Gestion des Systèmes d'Information ; le Catalogue de Service des Systèmes d'Information ; le Manuel de Gestion de Service S.I.
- L'adoption de méthodes de développement aux standards internationaux pour les S.I.
- La démarche continue vers la sécurisation des S.I du MEF.
- La transparence et recevabilité : Mise en ligne des registres des passifs de l'État.



VI. MISE EN ŒUVRE DE L'AUGURE



Depuis sa création et son opérationnalisation, l'Augure ne cesse d'évoluer afin d'optimiser la gestion intégrée du Personnel de l'Etat, depuis le processus de recrutement, de la gestion des carrières jusqu'à la jouissance des pensions. Actuellement, **l'effectif des agents de l'Etat répertoriés et payés dans AUGURE est de 213 885.**

Travaux d'assainissement de la Base des données d'AUGURE

La base de données d'AUGURE a fait l'objet des travaux d'assainissement au cours de cette année. Des travaux de redressement des anomalies, portant notamment sur des informations manquantes ou erronées de certains agents (CIN, date de naissance, etc.) et sur les codes rubriques de la solde, ont été menés avec la collaboration des Départements des Ressources Humaines des Ministères et Institutions employeurs. A cet effet, concernant les anomalies sur les codes rubriques, 1083 cas ont été redressés sur les 8486 constatés, soit un taux de redressement de 12,76% avec un gain mensuel de 13 706 740 Ariary pour l'Etat ; quant à celles des données sur les agents, 1279 sur les 1832 agents ont pu voir leurs informations redressées, soit un taux de redressement de 69,81% (situation au 30/11/22). Ces efforts participent dans la bonne gestion des effectifs et de dépenses la solde.

Déploiement et assistance continue

Le déploiement et l'assistance sont assurés de manière continue par des équipes dédiées au niveau du MTEFPLS et du MEF au niveau central, par les Services Régionaux de la Solde et des Pensions (SRSP) et les Directions Régionales du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des lois Sociales (DRTEFPLS) sous la supervision des deux coordonnateurs d'AUGURE au niveau régional.

Avancement du développement des modules

Réalisés et mis en exploitation	Planifiés (cahiers des charges déjà validés)
<ul style="list-style-type: none"> ❖ « Avancement-Récompense » ❖ « Titularisation - Indemnité compensatrice de congé non pris - Rémunération - Avantages sociaux - changement de mode de paiement-Révision des situations » 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Modules restant relatifs à la solde : « Discipline », « Traitement des hauts emplois de l'Etat » et « validation et secours au décès » ❖ Modules de pensions : « Création », « Révision de la situation », « Régularisation », « cessation », « allocation-cotisation-opposition » ❖ Modules spécifiques : au Ministère de l'Education Nationale (MEN), au Ministère de la Sécurité Publique (MSP), au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelles (METFP) et aux Personnels à l'Extérieurs et aux Magistrats

Source : DGBF

Lancement de l'application AUGURE-Compte agent

Le lancement a été effectué le 20 Décembre 2022. L'application est destinée à chaque agent de l'Etat pour lui permettre de consulter directement les informations concernant sa situation administrative et financière. Elle sert par ailleurs de plateforme de demande en ligne de certains actes administratifs et d'autorisation d'absence.

VII. BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

VII.1. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Ministère s'est engagé dans la lutte contre la corruption. A cet effet, la convention cadre entre le MEF et le BIANCO a été signée en date du 27 Septembre 2022, la Politique Interne de Lutte Contre la Corruption (PILCC) adoptée, les Structures Anti-Corruption (STAC) au niveau de chaque département du MEF ont été mises en place. La coordination des activités des STAC et le suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre la corruption relève de la Direction de l'Audit Interne.



Par ailleurs, une plateforme d'évaluation en ligne, et en format « boîte à idées » a été mise en place au niveau central et régional, permettant ainsi aux usagers de transmettre directement au Ministère leurs doléances.

Les RESU (Rapport d'Evaluation de la Satisfaction des Usagers) pour 2022 ont été élaborés et disséminés par la DCSR afin de mettre en place tous les dispositifs nécessaires pour le renforcement de la transparence, la clarté, l'accessibilité aux informations et la réactivité du MEF face aux demandes des usagers.

VII.2. STANDARDISATION POUR UNE BONNE GOUVERNANCE

Pour adapter l'exécution des dépenses publiques au contexte et aux besoins actuels, l'élaboration d'un projet de texte révisant et actualisant le mécanisme des Régies d'Avances et régies de recettes, d'un Projet d'arrêté portant mise en vigueur de la mercuriale des prix ont été initiée ; l'arrêté N°6050/MEF du 11 Mars 2022 modifiant certaines dispositions de l'**Arrêté 30589-2017 du 07 Décembre 2017 fixant le nouveau seuil des dépenses soumises au visa des ordonnateurs secondaires** (Ariary 2.000.000) a été adopté en Conseil des Ministres.

Concernant la gestion du patrimoine de l'Etat, des travaux ont été menés dans l'élaboration du projet de Décret portant Règlement Général sur la Comptabilité Matières.

Avec l'appui du FMI, le Ministère s'est également engagé dans la **réforme de la Nomenclature Budgétaire de l'Etat** (NBE) en cohérence avec les standards et les bonnes pratiques internationaux, plus précisément du Manuel de Statistiques des Finances Publiques (MSFP) 2014.



Par ailleurs, Madagascar a adopté les normes IFRS, des langages comptables universels pour la mise en œuvre du Plan Comptable Général 2005 (PCG 2005), des plans et guides comptables sectoriels qui l'accompagnent.

Une **Revue du Plan Comptable des Operations de l'Etat (PCOP)** pour l'aligner sur les standards du Manuel de Statistiques de Finances Publiques (MSFP 2014) du FMI a été ainsi réalisée.

VII.3. GESTION DES MARCHES PUBLICS



Outre les initiatives de digitalisation, le tableau de bord mensuel et annuel des marchés est conçu et développé. Par ailleurs, le suivi et la maintenance de l'exploitation des modules de l'eGP sont réalisés à 90% et les données saisies dans le SIGMP ont été migré en temps réel sur le site web de l'ARMP afin de suivre la politique de l'alignement des Systèmes d'Informations du MEF. Afin de faciliter l'accompagnement des acteurs du secteur éducatif, le manuel de procédures pour la gestion du Fonds Commun pour l'Education (FCE) a été validé.

VIII. PROMOTION DE LA PROXIMITE AUX USAGERS

Pour l'amélioration des services rendus à ses usagers et au niveau de tout le territoire de la République, le Ministère souligne l'importance de la proximité des services publics. A cet effet, plusieurs structures déconcentrées du MEF ont été mis en place ou en cours de création ; il en est ainsi de :

- L'opérationnalisation des Circonscription Financière (CIRFIN) de Marolambo, de Sainte Marie, de Moramaga et celle d'Anosibe An'Ala,;
- Les décisions portant créations de la Délégation Régionale du Contrôle du Financier dans la Région Vatovavy, des Postes de Contrôle Financier auprès de Moramanga et de Sainte-Marie.

En outre, l'ouverture de la déconcentration du traitement des secours aux décès a été lancée auprès des SRSP pilotes dans les régions ANOSY, VAKINANKARATRA et FITOVINANY.



IX. PROMOTION DE L'APPROCHE GENRE



L'égalité de traitement hommes/femmes dans le secteur public fait partie des priorités du Gouvernement, et le MEF participe activement aux initiatives de la promotion du genre.

Tous les agents, hommes comme les femmes sans distinction concourent à la bonne marche du Ministère. Ces dernières années, la place de la femme dans l'Administration financière a beaucoup évolué. Le MEF met un accent particulier à cette intégration du genre dans la réalisation de ses missions et de ses objectifs. Ainsi, les femmes tiennent en moyenne 26% des postes de responsabilité auprès du MEF, soit 37% au niveau central et 18% au niveau déconcentré. Dorénavant, le suivi de cet aspect genre sera initié au niveau du MEF.

La Ministre de l'Economie et des Finances actuelle figure la 2^{ème} Ministre femme argentier du pays. Tandis que la Directrice du Cabinet du MEF figure la première femme gérant ce portefeuille dans l'histoire du Ministère chargé des Finances.

Un aperçu relatif à la situation des responsables du MEF en classement genre se résume comme suit :

Type de poste	Masculin	Féminin	Disponible
Au niveau Central			
Ministre		1	
DIRCAB		1	
SG	1		
Secrétaire exécutif CSC	1		
Président CNM	3		
Directeurs Généraux	5	1	2
Directeurs et assimilés	69	38	
Chefs de service et assimilés	89	54	12
Au niveau Régional			
Directeurs	44	11	
Chefs de service et assimilés	207	44	

Source : DRH/DCSR

X. CONTRÔLE ET RÉGLEMENTATION

X.1. CONTROLE DES DEPENSES PUBLIQUES

Une bonne gouvernance des finances met l'aspect contrôle au centre de ses priorités. Il permet non seulement de garantir un bon usage des deniers publics, de déceler les fraudes avec l'émission des sanctions, mais également d'améliorer la gestion future à travers le degré de conformité de l'administration aux regards des recommandations des Institutions Supérieures de Contrôles.

A cet effet, de nombreuses missions de contrôle et d'audit ont été effectuées auprès des départements ministériels, des services techniques déconcentrés, des établissements publics et des Collectivités Territoriales Décentralisées, par les différents organes de contrôle au sein du MEF.

Les contrôles au niveau de la DGCF

Ces contrôles de dépenses sont détaillés dans le tableau ci-après :

Type	Détails	Observations
Contrôles a posteriori (exercices 2020 et 2021)	21 Ministères et 46 STD dans les 22 Régions	Des lettres de saisine ont été envoyées: trois (3) au BIANCO, une (1) au PAC et quatre (04) au CDBF.
Contrôles a posteriori avant paiement pour l'exécution de marchés des travaux et fournitures financés sur compte des tiers	256 auprès des 3 Institutions et 12 Ministères	
Contrôles et visas des dossiers d'engagements de dépenses	32885 dossiers	31049 sont visés et 1836 rejetés

Source : DGCF



Les missions de contrôle et/ou d'audit de la DGT :

Celles-ci couvrent des champs plus larges, tels que les gestions comptables et financières, les encaissements de recettes ou la gestion des caisses.

Types	Entités	Nombre
Contrôle des comptes et opérations, audit organisationnel, Contrôle des opérations comptables et financières	Départements ministériels	19
Contrôle des opérations comptables et financières, Contrôle des perceptions principales	Services techniques déconcentrés	49
Investigation sur la gestion de caisse des agents payeurs, vérification de la gestion des recettes, contrôle des opérations comptables et financières	Etablissements publics	8
Contrôles des régies de recettes	Collectivités Territoriales Décentralisées	2

Source : DGT



Les missions d'audit de la DAI :

La DAI a consenti des efforts en termes de professionnalisation du métier d'auditeur.

Les missions d'audits effectuées sont focalisées sur la gestion des projets financés par emprunts extérieurs ainsi que des audits de performance au niveau des départements du MEF

Type	Objets
Mission d'assistance	Trois (03) missions relatives au recrutement d'agents auprès de la DSI, DGT/DBIFA, DIN
Mission d'audit à risque	Audit concernant le transport des devises vers l'extérieur
Mission d'assurance	Audit sur les dépenses à caractères inéligibles du projet Filets Sociaux de Sécurité -FSS 3 Composante C ; Audit sur les dépenses à caractères inéligibles du projet Statistical Capacity Building Program –STATCAP ;
Mission de conseil	Recensement des principales causes provoquant l'inéligibilité des dépenses engagées au niveau des projets financés par les PTF et proposition de recommandations sous forme de prérequis pour faciliter la gestion des projets.



Source : DAI

X.2. CONTROLE A PRIORI DES ACTES ADMINISTRATIFS RELATIFS AU PERSONNEL DE L'ÉTAT



La DGCF exerce des contrôles portant sur les actes administratifs également. Pour 2022, il s'agit de la vérification de la régularité et du visa des dossiers des agents de l'Etat. A cet effet, 68 266 dossiers ont été soumis au Contrôle Financier dont 66002 visés et 1919 rejetés.

En outre, pour l'amélioration des traitements de dossiers relatifs à la gestion des ressources humaines de l'Etat, **793 guichets uniques** ont été mis en place et opérationnalisés ; 17 471 dossiers y ont été ainsi traités.

X.3. CONTROLES AU NIVEAU DE LA DOUANE



Les contrôles au niveau de la Douane Malagasy se sont renforcés cette année 2022. A cet effet, 1.235 fraudes, engendrant des recettes supplémentaires d'un montant total de **96,79 Milliards Ar**, soit 2,79% du montant des recettes totales collectées, ont été constatées.

Situation des détections de fraudes par la Douane

Mois	Nombre de fraudes détectées	Droits et Taxes Compromis et/ou éludés collectés (DTCE) en Milliards Ar	Recettes totales collectées en Milliards Ar	Pourcentage DTCE/Recettes totales
Janvier	102	0,51	246,70	0,23%
Février	100	22,26	246,50	0,24%
Mars	83	0,48	252,55	0,17%
Avril	105	1,20	257,30	0,17%
Mai	114	2,38	279,89	0,24%
Juin	102	12,73	264,62	0,32%
Juillet	79	2,44	250,56	0,27%
Août	67	1,08	302,59	0,52%
Septembre	126	0,79	423,42	0,10%
Octobre	122	4,23	292,77	0,16%
Novembre	133	18,41	308,07	0,24%
Décembre	102	30,28	340,68	0,80%
Total	1 235	96,79	3 465,64	2,79%

Source : DGD

X.4. SAISIES MAJEURES EFFECTUEES SUITE A DES CONTROLES DOUANIERS

Toujours dans le cadre du renforcement des contrôles au niveau de la Douane, mais également de la sécurité des frontières, de nombreuses infractions ont été interceptées.

Saisies relatives à la protection des richesses nationales

- Marchandises de fraude de 74,98 kg de lingots d'or ;
- 666 pierres de différentes tailles et de différentes couleurs pesant au total 4.050 g, 20g pierres précieuses ;
- 10,100kg de pierres gemmes (Rubis, saphir, tourmaline, Beryl, beryllium, corindon) ;
- Trente-six (36) bébés de tortues *Astrochelys radiata* ;
- 40kg de pépites d'argent, 2,255g de bijoux en argent, 1kg de zinc et divers outillages et matériels de bijouterie.

Saisies relatives à la protection des citoyens

- 6510 d'héroïne
- 660 grammes de cristaux de méthamphétamine ;
- Quatre cent trente (430) pièces de batteries d'occasion de différents ampérages
- Une arme à feu, de 02 crosses de fusil de chasse et 100 cartouches de calibre 12
- 12 colis de sextoys

Trafics de devises

- Saisie de 136 000€

XI. CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

XI.1. DOSSIERS EXAMINES PAR LA CNM DANS LE CADRE DU CONTROLE A PRIORI

La Commission Nationale des Marchés renforce les contrôles des marchés publics à travers ses structures que ce soit au niveau central ou régional.

Au niveau central, **3490 dossiers** ont été examinés par la CNM depuis janvier 2022, dont la majeure partie concerne les dossiers de marchés : 1226 et ceux de documents de planification 1030.



Récapitulation des dossiers examinés par la CNM

Rubrique	Nombre
Documents de planification (AGPM/PPM)	1030
Dossiers de mise en concurrence (DAOO/DAOR/DC/DP)	607
Rapports justificatifs de marché de gré à gré	95
Marchés	1226
Avenants	91
Contrats cadres	370
Actes	71
TOTAL	3490

Source : CNM

XI.2. CONTROLES A PRIORI DES ACTES ADMINISTRATIFS A INCIDENCE FINANCIERE RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS PAR LE CONTROLE FINANCIER



Ces contrôles consistent à vérifier la régularité des achats publics et à procéder au visa des dossiers de marchés/conventions. Ainsi 7182 dossiers ont été soumis au Contrôle Financier, dont 5919 visés et 316 rejetés.

Afin de s'assurer de l'existence et de la régularité de la mise en concurrence des marchés, 1263 plans de passation de marchés, 3432 avis d'attribution, 3205 dossiers d'attributions ont été soumis au Contrôle Financier.

XI.3. CONTROLES A POSTERIORI REALISES PAR LA CNM ET LES CRM

Des missions de **contrôle a posteriori pour l'année 2021 au niveau régional** ont eu lieu de juillet à décembre 2022 et pour les années 2018-2019-2020 au niveau de la CNM centrale du 16 novembre au 16 décembre. Les rapports des contrôles a posteriori 2018, 2019, 2020 au niveau régional ont été parvenus à la CNM.

Par ailleurs, des **contrôles a posteriori 2018-2019-2020** ont été effectués sur **10 EPN au niveau central**.

XII. CONTRIBUTION DU MINISTRE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

XII.1. PROGRAMMES D'APPUI ET DE FINANCEMENT AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



A part les réalisations obtenues dans le cadre des projets appuyés par d'autres bailleurs, cette partie fait état particulièrement des programmes/projets financés par l'Union Européenne, à travers la gestion pilotée par l'Ordonnateur National via le Ministre de l'Economie et des Finances. Les secteurs touchent la gouvernance et le renforcement des politiques publiques, les appuis institutionnels sur les infrastructures en support au développement économique, les programmes contribuant au développement rural et autres secteurs agricole, élevage, commerce, artisanat, environnement, etc. Il en est ainsi du Fanjakana ho an'i Daholobe, PCAON, AFAFI-Nord, AFAFI-Centre, AFAFI-SUD RINDRA, INFRASTRUCTURES, PIR.

Contribuant à la réduction de la pauvreté, au développement socio-économique ou à l'amélioration du système de gouvernance, de nombreux appuis et travaux ont été bénéficiés par différents secteurs financés à cet effet, entre autres :

- Equipement en matériels informatiques et bureautiques, mise en réseau, modernisation des installations électriques et de câblage informatique, des départements du Ministère de la Justice et des tribunaux, du BCCJEP, du BIANCO, du Pole Anti-Corruption, de l'ENMG dans les régions de Fianarantsoa, Toliara, Antananarivo, Antsiranana ;
- Travaux de sécurisation de trois (03) juridictions d'Antsiranana.
- EFICC (Exploitations Familiales Intégrées Compétitives et Continues) avec la Fondation Aga Khan ;
- Mise en œuvre des actions d'aménagement des bassins versants (BV) dans les régions Sava et Analanjirofo ;
- Appui aux associations des usagers de l'eau (AUE) et aux organisations paysannes (OP) dans les régions Sava, Analanjirofo et Diana ;
- Activités du master trainer spécialisé en CEP (Champs Ecole Paysans) sur la culture du Riz dans la région Sava ;
- Devis Programme, et subventions pour les Projets AMBIOKA, Projet AMPIANA 2, Projet DIABE, Projet PROFILAIT, Projet TAFITA
- Subvention pour les actions contre le kere ;
- Appui aux communes pour l'entretien et la pérennisation des pistes rurales avec l'ONG Lalana pour les prestations ;
- Réhabilitation de salle de réunion DGGE Nanisana du MEDD et du bâtiment de la DPV Nanisana (MINAE) ;

- Opérationnalisation de la digitalisation des cartes de producteurs de Sambava de la région Sava ;
- Dotation de matériels de système d'information intégré au Ministère des Travaux Publics et au Fonds routier ;
- PADEIR (Programme d'Appui au Développement des Exportations et à l'Intégration Régionale).

XII.2. RENFORCEMENT DU SYSTEME STATISTIQUE

Le MEF, par le biais de l'INSTAT produit des données, des informations à jour et fiables qui sont mises à disposition des acteurs de développement. Ainsi, des travaux d'enquêtes et d'études sur le plan socio-économique à Madagascar ont été réalisés, dont essentiellement :

- Les publications systématiques du Tableau de Bord Economique (TBE) et l'Indice de Prix à la Consommation ;
- Les rapports sur Le RGPH-3 (Recensement Général de la Population et de l'Habitat 3) ;
- La mise à jour des indicateurs macroéconomiques portant sur les comptes nationaux ;
- Les rapports d'analyse relatifs à l'impact du COVID 19 sur l'économie malagasy, les entreprises, les conditions de vie des ménages et sur les Unités de Production Informelle (UPI) ainsi que les domaines spécifiques (PTF) et des études d'impacts du Covid-19 auprès des entreprises ;
- Une enquête auprès de 10 régions de Madagascar afin d'améliorer la qualité de données statistiques de faits d'état civil ;
- L'EDSMD V2021 (Enquête Démographique et de Santé à Madagascar) ;
- L'EPCR 2022 (Enquête Post Campagne de vaccination contre la Rougeole) ;
- L'ESBC (Enquête de Surveillance Biologique et Comportementale chez les populations clés à Madagascar) ;
- La finalisation de l'édition secondaire des données de l'enquête Démographique et de Santé à Madagascar (EDSMD-V) en collaboration avec l'USAID, l'UNFPA et l'UNICEF, réalisée auprès de 22 000 ménages échantillon dans les 22 régions de Madagascar ;
- L'Enquête de Couverture Vaccinale (ECV) chez les enfants de 12-23 mois et chez les femmes ayant accouché dans les 12 derniers mois dans chacun des 22 régions, 714 grappes et 33542 ménages ;
- La publication des résultats mensuels de l'Indice des Prix à la Consommation ;
- La publication des comptes nationaux trimestriels avec de nouveaux indicateurs améliorés.



XIII. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU MINISTERE

Le Ministère, en tant qu'entité administrative s'occupe également de sa gestion administrative et financière

XIII.1. PROGRAMMATION ET EXECUTION BUDGETAIRE DU MINISTERE :

Dans ce cadre, le Ministère à travers sa Direction administrative a effectué de nombreux travaux dont notamment :

- Les préparations des projets de budget dans la Loi de Finances Rectificative 2022 et la Loi de Finances 2023,
- La présentation des Nouveaux Projets d'Emergence 2022 du Ministère en Conseil de gouvernement ;
- Les nominations des Acteurs budgétaires (ORDSEC et GAC) du Ministère ;
- La récolte des Bordereaux de crédits sans emploi (BCSE) des départements du MEF pour les travaux de projet de loi de règlement
- Les Suivis trimestriels d'Exécution budgétaire ;
- Les exécutions des dépenses du ministère mais également des transferts de subvention aux EPN qui lui sont rattachés.

XIII.2. ENTRETIEN ET AMELIORATION DES CADRES DE TRAVAIL, DE LA SANTE ET DU BIEN-ETRE DES AGENTS DU MEF



Pour un meilleur cadre de travail, d'accueil de ses visiteurs et usagers, le maintien de la sécurité et la salubrité des bâtiments du MEF, la gestion des parkings de véhicules ont été renforcés. Par ailleurs, la salle de conférence du plan Anosy a été mise aux normes.

Pour la santé et le bien-être de ses agents, le Ministère renforce sa lutte contre la propagation du Covid-19 par le contrôle sanitaire à l'entrée des bâtiments du MEF et leur désinfection systématique. En outre, 18 877 agents et leurs familles ont consultés les médecins généralistes et 18 144 ont consultés les médecins spécialisés au sein du Centre Médico-Social du Ministère.

XIV. RENFORCEMENT DE CAPACITES

Les agents du Ministère au niveau de chaque département ont bénéficié des formations internes mais aussi des formations externes à travers les partenaires Techniques, en présentiel ou virtuel, généralement en matière de finances publiques, gestion du patrimoine de l'état, inclusions financières, contrôle, gestion des ressources humaines. Il s'agit entre autres :

- Le Circulaire d'Exécution Budgétaire 2022 ;
- Le contrôle à postériori des dépenses publiques auprès des Délégations du Contrôle Financier ;
- L'Amélioration de la gestion du patrimoine de l'Etat par Visio-conférence (Assistance Technique du FMI)
- La gestion du patrimoine de l'Etat au niveau du SRB Vatovavy et les nouveaux CIRFIN mis en place ;
- La gestion des ressources humaines, techniques de nettoyage et d'accueil : ROHI pour responsables du personnel des départements centraux du MEF, modules « Techniques de nettoyage et Développement personnel » pour les techniciens de surface, module « Réceptionnistes et agents d'accueil », Français appliqué, pour les agents d'accueil ;
- Les Marchés publics, Comptabilité matière et anglais pour les agents de la DGT ;
- Le développement financier et l'inclusion financière avec un accent sur l'inclusion financière et la Fintech en formation virtuelle AFS/ICD le 28 au 1er Avril 2022 ;
- L'utilisation de l'application Power Business Intelligence pour l'analyse des données sur l'inclusion financière avec l'OTA,
- Le « Leadership Digital » par David EAVES de HARVARD Kennedy School organisée par l'Unité de Gouvernance Digitale et PRODIGY ;
- La phase stratégique du processus budgétaire et le contenu des documents budgétaires liés à la transparence par l'UNICEF ; etc.



Par ailleurs, le MEF a réalisé de nombreux formations, renforcement de capacité et transfert de compétence auprès diverses entités publiques dans plusieurs domaines, dont notamment :

- La procédure de passation de marché par l'ARMP, auprès des 22 entités publiques au niveau central et des CTD en collaboration avec l'INDDL dans les régions Itasy, Vatovavy, Analamanga, Analanjirifo, Alaotra mangoro, Anosy, Androy, Fitovinany, Diana et Sava ;
- L'utilisation de l'eGP, au niveau des institutions et ministères centraux ;
- La comptabilité matière auprès des Ministères, EPN, STD, CTD dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la Cour des Comptes sur la gestion de fond COVID 19 ;
- Le processus du Dividende Démographique dans les Régions d'Androy et d'Anosy pour les cadres régionaux ;
- Le renforcement de capacités des points focaux centraux du SNISE, des membres du Plateforme Régional de Suivi Evaluation au niveau des Régions Menabe, Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Itasy , des Responsables de suivi évaluation du Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue ;

- Le Renforcement de capacité des acteurs du Portefeuille 3/PNUD « Renforcement de la résilience pour l'émergence économique régionale et le développement territorial » ;
- Transfert de compétences en matière d'audit Interne avec les auditeurs du Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue, du Ministère de l'Eau de l'Assainissement et de l'Hygiène, du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme.

Enfin, diverses réalisations ont été enregistrées toujours dans l'optimisation des compétences des agents du MEF : élaboration de Projets d'un nouveau programme de formations pour l'IPFP et ENAM, Formation en cours des 26 élèves Percepteurs Principales des Finances, acquisitions de nombreux ouvrages, mise en réseau de Rohi Boky : gestion en ligne de la documentation.

XV. LISTE DES TEXTES ADOPTES

XV.1. DECRETS

- Décret N° 2022-800 du 1er juin 2022 portant application de l'article 39.II.2 de la loi n°2016-055 du 25 janvier 2017 relative au code des marchés publics et définissant la notion d'urgence impérieuse ;
- Décret N°2022-1091 du 27 juillet 2022 portant modification de certaines dispositions du décret N°2019-1310 du 03 juillet 2019 fixant les conditions de mise en œuvre des procédures applicables en passation de marchés publics ;
- Décret n°2022-1183 du 10 Août 2022 modifiant et complétant le décret n°2009-048 du 12 janvier 2009 fixant les modalités d'applications du Code des changes ;
- Décret n°2022-1183 du 10 Août 2022 modifiant et complétant le décret n°2009-048 du 12 janvier 2009 portant Code des Changes ;
- Décret n°2022-277 du 02 mars 2022 relatif à la transmission d'informations pour alimenter la base de données sur l'inclusion financière à Madagascar.

XV.2. ARRETES

- Arrêté n° 33485/2022 du 12.12.2022 fixant les modalités de condamnation pour vente des véhicules Administratifs hors d'usage ;
- Arrêté n°15538/2022-MEF/SG/DGT/DCP de la 08/06/22 portant modification de rattachement comptable assignataire du Ministère de la Fonction Publique, du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, du Ministère de la Sécurité Publique dans le Région Analamanga ;
- Arrêté n°15539/2022-MEF/SG/DGT/DCP du 08/06/22 portant modification de rattachement comptable assignataire du Ministère des Affaires Etrangères, du Ministère en charge des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, du Sénat dans le Région Analamanga.

XV.3. AUTRES DOCUMENTS

- Instruction : n°001/2022-MEF/SG/DGI/DITEC en date du 31 janvier 2022 portant sur les procédures à suivre pour l'application des dispositions de l'Article 01.01.15 du Code Général des Impôts suivant Loi de finances initiale 2022.
- Décision N°001-MEF/SG/DGI/DLFC en date du 16 février 2022 portant sur l'application des dispositions des articles 01.01.44 à 01.01.55 du Code Général des Impôts suivant la loi n°2021-027 du 29 décembre 2021 portant loi de finances pour 2022, en ce qui concerne le mode de perception de l'Impôt sur les marchés publics pour les revenus issus des marchés financés via des subventions et des dons octroyés par les Bailleurs de fonds.
- Décision N°02/2022-MEF/SG/DGI en date du 28 février portant modification des dispositions de la décision n°03-MFB/SG/DGI/DELF du 04 avril 2012 concernant l'application des dispositions de l'article 06.01.26.3è alinéa. Touchant notamment les personnes assujetties à la TVA, les présentes dispositions réajustent le seuil des Ar 200 000, fixé par la décision du 04 avril 2012 susmentionnée à Ar 500 000.

- Décision n°05 – MEF/SG/DGI en date du 14 mars 2022 portant délégation de la fonction d'autorité compétente du Ministre de l'Economie et des Finances en matière d'échanges de renseignements à des fins fiscales.
- Note n°03/MEF/SG/DGI/DITEC en date du 17 mars 2022 portant sur l'identification et certification des listes des « Restes à recouvrer » des créances fiscales.
- Lettre n°398/MEF/SG/DGI en date du 23 mars 2022 portant sur l'instauration de la cellule « prix de transfert ».
- Instruction n°02-2022/MEF/SG/DGI/DITEC en date du 28 mars 2022 portant rappel sur l'utilisation du logiciel d'évaluation administrative.
- Instruction n°03-2022-MEF/SG/DGI/DITEC en date du 10 mai 2022 portant sur l'affectation provisoire des ressources financières des Provinces.
- Note N°184/MEF/SG/DGI/DFP en date du 10 juin 2022 portant sur la réorganisation du système de communication interne et externe de la Direction Générale des Impôts.
- Décision n°3889-2022/MEF/SG/DGI en date du 26 décembre 2022 portant modalité d'application des dispositions de l'article 20.07.02 du Code général des impôts relatifs à la notification par voie électronique
- Note en Conseil N° 423/2022 – PM/SGG/SC relative à la Communication verbale concernant la Guide pratique sur la procédure de condamnation pour vente des véhicules administratifs.

RAPPORT ANNUEL

2022

Ministère de l'Économie et des Finances

2ème Edition - Février 2023



Direction de la Coordination et du Suivi des Réformes